

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/09/17/2021091309/justel>

Dossier numéro : 2021-09-17/01

Titre

17 SEPTEMBRE 2021. - Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 17-09-2021 page : 96794

Entrée en vigueur : 01-09-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

Agence fédérale de la Dette

Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

La liste des indices de référence du mois de septembre 2021 est composée comme suit :

Indice A (certificats de trésorerie 12 mois) : - 0,647

Indice B (obligations linéaires 2 ans) : - 0,706

Indice C (obligations linéaires 3 ans) : - 0,717

Indice D (obligations linéaires 4 ans) : - 0,661

Indice E (obligations linéaires 5 ans) : - 0,583

Indice F (obligations linéaires 6 ans) : - 0,507

Indice G (obligations linéaires 7 ans) : - 0,424

Indice H (obligations linéaires 8 ans) : - 0,324

Indice I (obligations linéaires 9 ans) : - 0,213

Indice J (obligations linéaires 10 ans) : - 0,110

Les indices périodiques correspondants sont communiqués ci-après :

Périodicité				Periodiciteit			
Indice	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle	Index	Maandelijks	Trimestrieel	Semestrieel
A	- 0,0541	- 0,1621	- 0,3240	A	- 0,0541	- 0,1621	- 0,3240
B	- 0,0590	- 0,1770	- 0,3536	B	- 0,0590	- 0,1770	- 0,3536